



Sûreté 11.2.3.6 Elearning

03H45

Fouille de sûreté des aéronefs

Public - pédagogie

Public / Pré requis :

Agents chargés des opérations de fouille de sûreté des aéronefs

Aucun pré requis

Pédagogie / modalité d'évaluation :

- Support de formation disponible en ligne
- Un QCM d'auto évaluation est à réaliser en fin de formation.
- Une attestation de formation est délivrée à la fin de la formation

Objectifs

- Connaissance des dispositions légales applicables aux fouilles des aéronefs
- Aptitude à identifier les articles prohibés
- Connaissance du ou des types d'aéronefs sur lesquels la personne devra effectuer des fouilles de sûreté
- Connaissance des moyens de dissimulation des articles prohibés
- Capacité à effectuer des fouilles de sûreté des aéronefs selon une norme suffisante pour raisonnablement garantir la détection des articles prohibés dissimulés
- Aptitude à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés

Programme de formation

- introduction
- Généralités
- Partie critique d'une zone de sûreté:
- l'influence du zonage sur la réalisation d'une fouille de sûreté
- Version physique d'un aéronef
- Modalités de mise en œuvre de la fouille de sûreté de l'aéronef
- Responsabilités et réaction en cas d'anomalie
- conclusion